

Déclaration de la délégation du CANADA

Conférence d'examen sur la mise en œuvre des engagements de l'OSCE
Dimension humaine
Varsovie, le 8 octobre 2010

Yves Beaulieu
Chef de délégation adjoint

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Je vous remercie.

Je me joins aux conférenciers précédents pour souhaiter la bienvenue à M^{me} Maria Grazia Giammarinaro aux fonctions de Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Nous nous réjouissons de constater l'importance que l'OSCE accorde à la lutte contre cette menace transnationale; le Canada soutient activement la lutte contre la traite des êtres humains, à ses frontières comme à l'étranger.

Les rencontres sportives internationales, telles que les Jeux olympiques qui se sont déroulés à Vancouver en 2010, attirent des millions de spectateurs, insufflent un élan bien apprécié au tourisme local et permettent à de nombreuses nations et cultures de se rencontrer. Toutefois, on craint souvent que de tels événements attirent également des individus qui cherchent à profiter de l'exploitation sexuelle de personnes vulnérables, notamment de victimes de la traite des êtres humains, car les trafiquants y voient des occasions de faire des affaires. Au Canada, nous avons tiré des leçons de nos diverses activités de lutte contre la traite des êtres humains et nous les avons d'ailleurs partagées avec le Royaume-Uni, en vue des Jeux olympiques de 2012.

Le Canada est toujours favorable à une collaboration internationale, y compris par des actions de prévention et de sensibilisation dans les pays sources étrangers et par l'établissement de partenariats avec les Nations Unies et d'autres organisations multilatérales compétentes ainsi qu'avec des intervenants de la société civile.

L'OSCE a acquis une expertise dans la lutte contre la traite des êtres humains. Elle agit efficacement sur le terrain en collaboration avec les pays d'origine, de transit et de destination. En visant des buts précis et réalistes, et en faisant en sorte que les mêmes actions ne soient pas reprises par d'autres acteurs internationaux compétents, nous nous assurons que l'OSCE peut continuer à jouer un rôle important dans la lutte mondiale contre ces actes criminels odieux.

Monsieur le Président, permettez-moi de formuler quelques recommandations au BIDDH et à l'OSCE.

Au fur et à mesure que l'OSCE poursuit la mise en œuvre de son Plan d'action pour lutter contre la traite des êtres humains, le Canada souhaiterait encourager le BIDDH à continuer d'aider les États participants à honorer leurs engagements. La mise en œuvre efficace du Plan d'action, qui repose sur la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* et le *Protocole additionnel à la Convention visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*, est de la plus grande importance.

Les États participants de l'OSCE doivent s'efforcer d'adopter des stratégies globales et intégrées afin d'empêcher la traite des êtres humains. Celles-ci doivent reposer sur un diagnostic clair et être régies par des plans d'action ciblés, systématiques et fondés sur des connaissances. Concrètement, cela signifie qu'il faut faire tout ce qui est possible pour veiller à ce que, par exemple, les efforts de sensibilisation ciblent adéquatement différents types de public. Par ailleurs, ces stratégies globales doivent pouvoir être mises en œuvre non seulement au niveau national et régional, mais également au niveau local, où se déroule une part substantielle des activités de traite des êtres humains.

Pour conclure, permettez-moi de remercier la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que son équipe, pour leur travail d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de lutte contre ce type de traite dans les États participants de l'OSCE. Le soutien du Canada vous est acquis.

Je vous remercie.